

LUNDI 26 MAI 2025

La Maison du marais poitevin, à l'aube d'une réhabilitation d'envergure au confluent de l'activité de loisir et de la sensibilisation à la protection de la ressource en eau

Lors de la séance publique du lundi 26 mai 2025, le Conseil départemental des Deux-Sèvres a approuvé le lancement de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la Maison du marais poitevin et de ses espaces scénographiques. « Nous inscrivons au budget supplémentaire une enveloppe de 2,5 millions d'euros pour ce projet d'envergure régional au confluent de l'attractivité touristique et de la sensibilisation à la protection de la ressource en eau. Allier le pédagogique au ludique est un défi que nous souhaitons relever dans le cadre de la modernisation de cet établissement dont l'offre ne correspond plus aux attentes actuelles », a souligné Coralie Dénoués, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres. A noter que le coût global de l'opération s'élève à 3 479 927 €. Cette dernière s'achèvera fin 2027.

Complémentaire des nombreuses activités de loisir du Marais Poitevin, ce lieu proposera une découverte inédite de l'univers maraîchin, appuyée par des outils interactifs, des espaces ludiques et de nombreuses animations temporaires. L'eau sera le fil conducteur de ce nouvel espace proposant un parcours selon les thématiques suivantes : Tunnel du Temps, Biodiversité, Cycle de l'eau, Hydraulique, Marais 360°. « Cette réhabilitation dopera la fréquentation de la Maison du marais poitevin créée en 1995 et située à Coulon, capitale du Marais Poitevin qui accueille quelque 250 000 visiteurs par an », a souligné Anne-Sophie Guichet, conseillère départementale du canton de Frontenay-Rohan-Rohan et maire de Coulon.

Coulon est idéalement située au cœur d'une zone à fort potentiel touristique estimé à 1,4 million de visiteurs par an sur l'ensemble du Parc naturel régional. Et Esther Mahiet-Lucas, vice-présidente du Conseil départemental en charge de la promotion du territoire d'ajouter : « Cette future offre touristique créera une synergie avec les nombreuses activités de plein-air proposées à Coulon notamment par les bateliers ainsi qu'avec l'ensemble des activités et sites de loisirs situés à proximité : le parc ornithologique, Zoodyssée, le parc Du Coq à l'âne... Une nouvelle offre pertinente sur les plans touristique, environnemental, culturel et économique pour doper le tourisme deux-sévrien ! »

Le projet présenté en séance publique comporte :

- la restructuration du bâtiment ancien destiné à accueillir des nouveaux espaces scénographiques (environ 400 m²) et des surfaces annexes nécessaires au fonctionnement du bâtiment (environ 100 m² de locaux techniques, sanitaires, stocks, administration) ;
- le cheminement du parcours scénographique suivra le fil conducteur de l'eau à travers de grandes thématiques et espaces : le génie hydraulique est au cœur de la visite.

Selon le scénario retenu, le visiteur accédera au site par le quai Louis Tardy et suivra une boucle. La préfiguration de la scénographie est innovante et immersive. Les nouvelles technologies seront utilisées en parallèle ou complément à des éléments manipulables, touchables. Chaque type de public (adultes, enfants, groupes) trouvera une médiation lui correspondant pour une expérience partagée mémorable.